



Délibération du Conseil d'administration

Séance du 8 octobre 2026

Présents

MM. Jean-Paul PAVILLON, Vincent GUIBERT, Olivier CAILLE et Mmes Chloë FAOUZI, Stéphanie DEGAS, Florence RAYMOND AUGIER, représentants le conseil municipal.
Mmes Maryse MESLET, Chantal SCHWARTZ, Karine VOLCLAIR, Martine SCOTTO DI VETTIMO, Maryse COUDRAIS, Marie-Chantal GUILLOT, Laurence HILLEREAU, représentants les associations.

Absent excusé ayant donné pouvoir

Absentes excusées

Mme Dominique DANILO
Mme Shainon PLASSON

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôle,
Mme Fanély MIARA PARNISARI, responsable de la Résidence Autonomie et des animations aînés,
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé.

Convocation adressée le 2 octobre 2026, CASF, article R123-16

POINT N°9 – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS PERMANENTES

Monsieur Olivier CAILLE, membre élu, expose :

Vu la délibération 2026-05-12-09, relative à l'installation de la commission permanente,

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à **prendre acte** des décisions d'aides individuelles prises par la commission permanente.

Date Commission Permanente	29/06/26	13/07/26	10/08/26	24/08/26	07/09/26
Aide Alimentaire	3	0	0	4	2
Nombre accordés	3			3	1
Nombre refusés	0			1	1
Secours d'urgence	1	3	2	1	1
Nombre accordés	0	2	2	1	1
Nombre refusés	1	1		0	0
Montants accordés		160	130	60	60
Montants refusés		0			
Chèques services	2	3	4	3	1
Nombre accordés	2	3	4	3	1
Nombre refusés	0	0		0	0
Montants accordés	420	450	500	800	120
Montants refusés					
Aide aux cotisations des associations sportives, culturelles, de quartier ou de loisirs, ou d'une activité proposée par le CCVM	0	0	0	0	1
Nombre accordés					1
Nombre refusés					0
Montants accordés					69,57
Montants refusés					
Pass Baignade	7	7	0	2	0
Nombre accordés	7	7		2	
Nombre refusés	0	0		0	
Autres	0	1	0	0	0
Nombre accordés		1			
Nombre refusés		0			
Montants accordés		160			
Montants refusés		0			
Sous-Total (hors Aide Alimentaire et gratuité)	10	14	6	6	3
Total	13	14	6	10	5
Nombre accordés	12	13	6	9	4
Nombre refusés	1	1	0	1	1
Montants accordés	420	770	630	860	249,57
Montants refusés	0	0	0	0	0
Nombre de de foyers	10	12		10	4

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration prend acte de cette proposition à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

